

Laval théologique et philosophique



BAYLE, Pierre, *De la tolérance. Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ «Contrains-les d'entrer»*

Marie-Anne Solasse

Volume 51, Number 1, février 1995

Société-Religion-Christianisme

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/400903ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/400903ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Solasse, M.-A. (1995). Review of [BAYLE, Pierre, *De la tolérance. Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ «Contrains-les d'entrer»*]. *Laval théologique et philosophique*, 51(1), 201–204. <https://doi.org/10.7202/400903ar>

Quelques mots maintenant sur le traité lui-même. Le *De amicitia spirituali* n'est certes pas aussi célèbre que le *De amicitia* de Cicéron, dont il est d'ailleurs une sorte d'adaptation chrétienne, ou que les deux livres (8 et 9) de l'*Éthique à Nicomaque* qu'Aristote a consacrés à l'amitié, mais l'ouvrage d'Aelred de Rievaulx est tout de même un des plus importants traités sur l'amitié issus du Moyen Âge.

Ce qui fait surtout l'intérêt du *De amicitia spirituali*, c'est qu'on y assiste à la rencontre entre la conception païenne de l'amitié qu'on trouve chez Cicéron et la conception chrétienne de la vie, enracinée dans la lecture des Écritures. Aelred cherche une reformulation, compatible avec le christianisme, des idées de Cicéron, mais au départ, l'entreprise est loin d'être évidente. Comme le souligne Ivo, l'interlocuteur d'Aelred dans ce traité écrit sous forme de dialogue, Cicéron n'a pas reconnu l'excellence de la vraie amitié, puisqu'il n'a pas connu le Christ, principe et but de l'amitié. Pourtant, malgré cette approche théologique, quand vient le temps de définir l'amitié, Ivo accepte sans difficulté qu'elle soit « l'accord sur les affaires divines et humaines, joint à la bienveillance et à l'estime mutuelle », une définition totalement empruntée à Cicéron, donc à la philosophie. Mais il revient ensuite à la charge théologique : « l'amitié vraie ne peut pas exister parmi ceux qui sont sans le Christ ». Ce qui n'empêche pas la discussion de revenir par la suite sur le plan strictement philosophique en établissant la distinction entre l'amitié et la bienveillance. Bref, même si le sujet est en partie philosophique, le traité d'Aelred en est un de théologie. Un philosophe pourra tout de même y trouver son compte, à condition bien sûr de faire la part entre les considérations qui ne peuvent être faites qu'à la lumière de la foi au Christ et celles que tout un chacun peut faire à la lumière de la raison naturelle.

Les divers sujets traités par Aelred en chacune des trois parties de son ouvrage, qu'il s'agisse de la nature de l'amitié, de ses avantages (*fruitio et excellentia*) ou des exigences d'une amitié durable, n'ont certes rien perdu de leur actualité. Un autre point d'intérêt de cet ouvrage médiéval pour la sensibilité contemporaine, c'est l'implication personnelle de l'auteur dans son écrit. On est loin de la sécheresse du traité théologique. L'auteur s'y révèle, en sa quête d'amitié qui apparaît comme la quête de toute une vie. Comme le remarque Williams, « *Aelred of Rievaulx was one of the most self-revealing of writers* » (p. 103). Le traducteur semble avoir, toutes proportions gardées, suivi son exemple, en ceci qu'il révèle comme « une de ces petites ironies de la vie » le fait qu'un intellectuel protestant calviniste comme lui ait traduit l'ouvrage d'un cistercien du XII^e siècle ! Il a su également, comme il est d'usage, joindre à sa traduction une bibliographie, un index *locorum*, un index général et un bref index des mots latins qui sont toujours des instruments de recherche très appréciés des chercheurs.

Louis BRUNET
Collège de Sainte-Foy

Pierre BAYLE, **De la tolérance. Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ « Contrains-les d'entrer »**. Introduction et commentaires de Jean-Michel Gros. Presses Pocket (Agora), 1992, 433 pages.

Même si les écrits du calviniste français Pierre Bayle (1647-1706), et principalement son *Dictionnaire historique et critique*, ont été considérés par le siècle des Lumières comme une référence obligée dans le domaine de la philosophie morale et politique, nous devons bien admettre aujourd'hui qu'ils ont pratiquement sombré dans l'oubli. Il est vrai que le style de Bayle, tout en apories et en paradoxes, a certainement contribué à marginaliser sa pensée en offrant une absence de systématisation qui l'a repoussée aux frontières de la philosophie et de la littérature. Ce style

déconcertant, doublé du contexte culturel du xvii^e siècle et des controverses religieuses entre huguenots et catholiques dans lesquelles sont inscrites les préoccupations de notre auteur, explique en partie pourquoi il a si mal vieilli. Bien sûr, on reconnaît parfois en lui, à juste titre, un « Père » des Lumières françaises, mais les « élans de modernité » qui animent sa pensée prennent généralement leur appui sur des enjeux théologiques extrêmement pointilleux qui appartiennent en propre au siècle classique et rendent la lecture de son oeuvre, au premier abord, un peu rébarbative. Lire Bayle aujourd'hui, dans le but de lui redonner une véritable actualité, et non simplement par curiosité historique, implique donc un difficile travail de sélection qui, tout en respectant l'ancrage calviniste de sa pensée, permette d'extraire des méandres de sa rhétorique des idées susceptibles d'alimenter certains débats contemporains.

Ces difficultés peuvent, heureusement, être en partie surmontées grâce au travail de Jean-Michel Gros dans la nouvelle édition publiée par Presses Pocket du commentaire philosophique *De la tolérance* (1687), lequel était jusque-là difficilement accessible. Élisabeth Labrousse a bien sûr préparé une édition des oeuvres complètes de Bayle en 1964 (Hildesheim/New York, G. Olms), mais l'orthographe et la ponctuation de ces textes, fidèles aux éditions du xviii^e siècle, sont surtout appréciées des spécialistes. Pour rendre plus accessible le commentaire philosophique *De la tolérance*, Gros a donc tenté d'adapter le français classique de Bayle au goût du jour et de rassembler dans un format très maniable de nombreux outils permettant d'éclairer le contexte et les enjeux de cet écrit. Par exemple, un dossier étoffé propose des extraits d'ouvrages qui ont été écrits sur le thème de la tolérance entre les xvi^e et xviii^e siècles, par des auteurs comme Locke ou More, et une chronologie inspirée de celle dressée par Élisabeth Labrousse dans *Pierre Bayle et l'instrument critique* (Seghers, 1965) trace, entre autres, une esquisse des persécutions subies par les huguenots sous le règne de Louis XIV. De plus, des notes insérées en bas de page viennent éclairer avec bonheur certaines références historiques ou théologiques de *La tolérance* et synthétisent avec acuité les arguments qui y sont présentés. Visiblement, cette nouvelle édition s'adresse à tous ceux qui ne sont pas familiers avec les écrits de Bayle et cherche à atténuer les écueils susceptibles de faire décrocher le lecteur contemporain. Par ailleurs, au-delà d'une simple mise en perspective historique, l'introduction de Gros présente aussi avec beaucoup de clarté les fondements de la tolérance religieuse et civile de Bayle et offre un regard critique pertinent sur ses enjeux actuels.

Avant d'aller plus loin, il faut mentionner que la réédition de *La tolérance* constitue un choix judicieux pour ranimer la ferveur des études portant sur Bayle, car cet écrit recèle le noyau dur de la pensée philosophique qui lui a permis d'être considéré comme un précurseur de la modernité. Contrairement aux *Pensées diverses sur la comète* (1682) et au *Dictionnaire critique et historique* (1693), Bayle y entreprend, en effet, un travail philosophique constructif et rationnel qui tranche nettement avec le pessimisme critique ou les contradictions aporétiques qui caractérisent si bien la tournure habituelle de son esprit. Sa volonté de réfuter tous les arguments théoriques que les persécuteurs du protestantisme ont pu invoquer afin de justifier leurs actions contraignantes l'a poussé à rédiger un texte très « balisé », qui laisse moins de jeu aux interprétations possibles du lecteur. Bayle travaille dans cet écrit sur un plan théorique qui lui permet de fonder positivement la tolérance, tout en guidant la raison humaine sur le chemin de l'authenticité morale et religieuse.

S'inspirant d'un thème protestant, le sacerdoce universel, il construit ainsi un programme radical de tolérance, qui s'étend à l'hérésiarque et à l'athée, en insistant sur l'illégitimité de toute contrainte civile dans le domaine religieux et en posant le caractère sacré des droits de la conscience. Ces droits prennent eux-mêmes appui sur les devoirs moraux que la conscience entretient envers ses propres convictions dans la mesure où elles tirent leur source d'une lumière naturelle qui a reçu une caution divine (le sacerdoce universel), ce qui leur confère un caractère transcendant ou impératif. L'homme, chargé par Dieu d'interpréter personnellement le message évangélique à l'aide du libre examen, ne saurait se soumettre sans conviction à un dogmatisme

doctrinal imposé par une autorité extérieure, car en contraignant sa propre volonté, il trahirait nécessairement la mission divine qui lui a été confiée. Cette obligation de respecter le *dictamen* de la conscience constitue, selon Bayle, le seul et unique impératif moral qui s'impose à l'être humain. Que l'on soit juif, chrétien ou musulman ne change rien à cette exigence, car, pour notre auteur, tous les hommes ont reçu du Dieu créateur la même idée primitive d'équité, la même intuition d'une loi naturelle et rationnelle à laquelle ils doivent se soumettre. Par conséquent, pour ne pas pécher contre la transcendance inscrite dans sa propre conscience, contre la loi en Dieu qu'il perçoit en lui-même, l'individu doit accorder son comportement moral et son orientation confessionnelle aux convictions qui l'animent après avoir examiné librement et personnellement ce qui lui apparaît le plus vraisemblable dans ces deux matières. Cette exigence suprême est à l'origine d'un bouleversement radical de la pensée traditionnelle chrétienne, car le critère permettant de déterminer la vertu d'un acte, ou bien l'authenticité d'une croyance religieuse, n'est plus fondé sur la soumission à une orthodoxie dogmatique, mais bien sur la sincérité des intentions qui soutiennent les pratiques humaines individuelles. Le respect de ce qui apparaît raisonnable à l'homme devient une fin ou une exigence formelle éthique qui se suffit à elle-même, peu importe le contenu de ce « raisonnable ».

Dès lors, cette autorité absolue du tribunal de la raison dans le domaine religieux permet à Bayle de défendre les droits de la conscience individuelle par rapport au pouvoir politique, et d'instaurer une rupture radicale avec un principe qui a marqué de ses exigences le règne de Louis XIV : *un roi, une foi, une loi*. En quelque sorte, la séparation des domaines politiques et religieux qui est au fondement de la tolérance civile de Bayle et, incidemment, de la société moderne, doit être considérée dans le cas de notre auteur comme l'aboutissement d'un raisonnement théologique qui s'efforce de conserver l'authenticité du sentiment religieux en reconnaissant les prérogatives morales de la conscience individuelle.

La conception de la tolérance de Bayle peut certainement nous éclairer sur les enjeux actuels de ce thème surtout si, comme le suggère Jean-Michel Gros, elle est mise en parallèle avec celle de John Locke. Ce dernier, en effet, restreint le champ d'application de la tolérance civile par rapport à Bayle en proposant de bannir de l'État anglais les catholiques, dont l'allégeance au Pape représente une menace pour les autorités gouvernementales, et les athées, chez qui l'absence de valeurs transcendantes fragilise leur capacité d'adhérer au contrat social. Sa position, dont les enjeux sont essentiellement politiques, s'explique dans la mesure où il refuse de voir en la conscience un guide *inné* qui révélerait à l'homme des règles ou des devoirs moraux susceptibles d'être respectés. Repoussant le caractère sacré de la conscience, il accorde priorité à la préservation de la paix publique et à la protection des biens personnels, et donne aux Magistrats le pouvoir de limiter la tolérance civile afin de réaliser ces objectifs. Certes, dans la mesure où elle consiste en une recherche personnelle du salut divin, Locke considère la religion comme un besoin naturel indépendant des visées de la communauté politique et pose la séparation de ces deux domaines, mais la tolérance civile n'est de mise que lorsque son application reste indifférente à l'égard du bien public. Le thème de la tolérance chez Locke apparaît ainsi soumis aux impératifs de sa théorie politique.

Alors que Bayle développe sa conception de la tolérance en s'appuyant sur les thèmes de la liberté de conscience et des droits de *l'homme*, Locke travaillerait donc essentiellement sur le plan des droits du *citoyen*. Malgré ce biais qui les oppose, leurs écrits ont pourtant exercé une influence considérable sur la pensée des Lumières. Leur passage commun dans la modernité semble ainsi révéler une tension qui serait sous-jacente à celle-ci. En instaurant une polarité entre les droits de l'individu et du citoyen, Bayle et Locke annonceraient déjà, en effet, que la mise en oeuvre de la tolérance civile par la modernité devra souvent faire face au défi de construire une délimitation à

l'intérieur d'une zone de tension où les exigences de deux sphères, privée et collective, empiètent l'une sur l'autre.

Marie-Anne SOLASSE
Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne)

Grundriß der Geschichte der Philosophie. Überweg : Die Philosophie des 17. Jahrhunderts, 2/1-2. Frankreich und Niederlande. Jean-Pierre SCHOBINGER, éd. Basel, Schwabe, 1993, 2 tomes, 1144 pages.

Ce nouveau volume en deux tomes de la nouvelle refonte de l'histoire de la philosophie d'*Überweg* est structuré de la même manière que le volume concernant l'Angleterre que nous avons recensé dans un numéro précédent de cette revue. Cette présentation de la philosophie française et néerlandaise du XVII^e siècle s'ouvre sur un chapitre consacré à l'enseignement de la philosophie dans les écoles de ces deux pays. Ensuite, les chapitres s'ordonnent soit autour des grandes figures philosophiques, soit autour de courants ou de centres d'activités philosophiques. Les auteurs retenus pour constituer les pôles de chapitres, auxquels viennent s'agréger les disciples et les courants influencés par leur pensée, sont les suivants : Grotius, Gassendi (et les libertins), Descartes, Pascal (et Port-Royal), Malebranche, Spinoza (et les penseurs juifs d'Amsterdam). D'autres chapitres présentent les humanistes et les moralistes, le mouvement scientifique français, les courants mystiques, les penseurs huguenots réfugiés en Hollande, ainsi que les débuts de la critique historique et Bayle. En général, ce sont les divers philosophes qui sont présentés, chacun pour soi, même les philosophes de second rang, rassemblés par courants. Mais on entre aussi dans l'histoire des idées et du milieu intellectuel, soit par des introductions aux divers chapitres, soit par des sections consacrées par exemple aux diverses académies privées ou non, ou à des idées et débats dominants, comme la théorie de l'honnêteté ou les questions des passions et du goût.

La présentation des auteurs se fait selon le schéma suivant : d'abord une bibliographie très complète des oeuvres de chaque auteur, donnant les éditions parues de son vivant, ainsi que les éditions et traductions en diverses langues les plus importantes, passées et actuelles, qui peuvent intéresser l'historien d'aujourd'hui. Suit une biographie, puis la description de l'oeuvre, donnant le contenu de chacun des ouvrages importants de l'auteur. Ensuite la doxographie présente la doctrine selon un procédé mixte, d'interprétation personnelle par l'auteur du chapitre, et de renvoi à la critique récente. Enfin, une « *Wirkungsgeschichte* », ou histoire de l'influence et de la réception, précède la bibliographie consacrée à la littérature secondaire.

Les bibliographies sont faites avec un soin particulier, tant celles concernant les textes des penseurs présentés que celles qui portent sur la littérature secondaire, et qui sont en partie commentées. Le jeu qui s'établit dans la présentation de la pensée des philosophes entre les deux sections, l'une plus objective, de description du contenu des oeuvres, l'autre, interprétative, de la doxographie, permet différents types de consultations de cet ouvrage. L'idée de renoncer à l'étude des sources, du moins au niveau de l'organisation systématique de cette encyclopédie, pour la remplacer par un exposé de la « *Wirkungsgeschichte* » est intéressante et, sans renoncer à établir entre chaque pensée et l'histoire des liens, donne à ces articles une plus grande autonomie, puisqu'ils parcourent ainsi chaque fois l'histoire à partir de ce qui vient d'être expliqué, plutôt que de renvoyer toujours à une origine dont on traite pour elle-même ailleurs.

Cet accent sur la « *Wirkungsgeschichte* » est encore peu usuel, et tous les auteurs n'en ont pas l'habitude au même degré. Ainsi, pour Spinoza, elle est présentée d'une manière systématique, dans un récit ordonné et suivi, tandis que, pour Descartes, elle s'étale en une rhapsodie de citations